

qu'elle peut céder aux pressions de ses membres²⁹. Néanmoins, comme on l'a affirmé, puisque l'OMC ne tire pas son pouvoir d'une structure formelle, il est difficile d'encadrer ce pouvoir par des règles transparentes. On a aussi souligné qu'en Inde, on accordait beaucoup plus d'attention à l'OMC qu'au FMI ou qu'à la Banque mondiale.

Parmi ceux qui considèrent que l'OMC est trop faible, beaucoup préconisent un renforcement de l'organisme, en le dotant d'un budget et d'un personnel plus importants et en lui confiant des pouvoirs d'exécution plus étendus, à tout le moins pour rendre des décisions administratives au premier niveau et fournir des interprétations techniques. À l'opposé, ceux qui considèrent que l'OMC est trop puissante voudraient voir son influence réduite pour en renforcer la légitimité démocratique. Il n'est pas clair qu'un compromis est possible sur ce plan.

Même si l'OMC, qui compte actuellement 144 membres, est une organisation radicalement différente du GATT, qui ne comptait que 23 membres, sa structure décisionnelle est identique. Et il est peu probable qu'elle change dans un avenir prévisible parce que la formule du consensus sur laquelle elle repose est une importante source de pouvoir au sein de l'institution pour les membres de taille plus modeste. Argument tout aussi important, la réforme institutionnelle de l'OMC n'est pas une priorité pour les États-Unis.

L'OMC demeure donc privée d'un comité de direction. De même, elle n'a pas de forum politique où débattre des sujets de discorde, ce qu'elle possédait avant le démantèlement du Groupe consultatif des 18 (GC18). Enfin, on n'a pas encore réussi à répondre à la préoccupation des pays en développement qui ont l'impression de ne pas participer pleinement au processus de négociation.

²⁹ L'Organe de règlement des différends (ORD) a incidemment été obligé d'ignorer les mémoires *d'amicus curiae* lors de l'audition d'un différend lorsque des membres ont convoqué une séance spéciale du Conseil général pour protester contre ce qu'ils percevaient comme une initiative de l'ORD en vue de trancher une question que les membres avaient laissée ouverte lors du Cycle d'Uruguay.